

Concours International d'Attelage de Tradition 22 et 23 octobre 2022 à Uzès

Il est possible de le réaliser la compétition sur la journée du 23/10 (sans box)

Bulletin d'engagement CIAT

avant le 08 octobre 2022 à transmettre à louis.basty@ifce.fr en qualité de membre SHU

MENEUR Nom et mail:

Numéro de licence FFE ou RC

et n° tel

EQUIPIERS :

CHEVAUX : N° SIRE:.....

CHEVAUX : N° SIRE:.....

CHEVAUX : N° SIRE:.....

CHEVAUX : N° SIRE:.....

Type de voiture : « Elle peut être moderne et de préférence de présentation conformément au règlement

AFA »

En provenance de :

Et retourneront à :

Date d'arrivée à Uzès

Date de départ d'Uzès

A transmettre: -L'engagement au CIAT 35 € par équipage si membre de l'AFA €

L'engagement au CIAT 60 € par équipage si non-membre de l'AFA €

La cotisation à l'AFA doit être réglé à l'AFA en direct

-La réservation du box 35€/box du vendredi soir au lundi matin (Nbre x 35 = €

-L'inscription au diner de gala du samedi soir : 25 €/personne (Nbre x 25 = €

Soit un total : €

IBAN FR76 1350 6100 0001 8018 4800 172

Avec CIAT + NOM du concurrent

Fait à....., leSignature